

Inscription scolaire



Modalités d'inscription dans une des écoles publiques gérées par le SIVS du Pays de Cadours (Ecoles Publiques de Brignemont, de Cadours et de Cox) :

Votre enfant rentre en Petite Section ou vous êtes nouveaux arrivants: rendez-vous à la Mairie où sera scolarisé votre (vos) enfant(s), munissez-vous des documents suivants :

- * Livret de Famille
- * Justificatif de Domicile

La mairie au nom du SIVS Pays de Cadours vous délivrera un certificat d'inscription et il vous sera alors remis un Dossier Unique d'Inscription.

Dérogation d'inscription dans une école publique du SIVS du Pays de Cadours :

Pour une famille qui ne réside pas sur une des communes suivantes :

BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DRUDAS, LAGRAULET SAINT NICOLAS, LAREOLE, LE GRES, PUYSEGUR, VIGNAUX et qui **souhaite scolariser** son enfant à **Brignemont, Cadours** ou **Cox**, le formulaire à renseigner est disponible au lien ci-après :

[Télécharger le fichier «DEROGATION SCOLAIRE hors residence SIVS.pdf» \(259.1 KB\)](#)

Dérogation d'inscription dans une école publique hors SIVS du Pays de Cadours :

Pour une famille qui réside sur une des communes suivantes :

BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DRUDAS, LAGRAULET SAINT NICOLAS, LAREOLE, LE GRES, PUYSEGUR, VIGNAUX et qui souhaite scolariser son enfant dans une école publique non gérée par le SIVS du Pays de cadours, le formulaire à renseigner est disponible au lien ci-après :



[Télécharger le fichier «DEROGATION residence SIVS .pdf» \(230.4 KB\)](#)